

Université du Québec à Montréal

Département de science politique et Département de sciences juridiques

Femmes, genre et sécurité: enjeux et débats contemporains
POL 8925-10
JUR 7615-10

Anne-Marie D'Aoust et Anne Saris
Département de science politique et Département de sciences juridiques
Hiver 2014

Horaire du cours: Lundi, 18:00 – 21:00
Professeures: Anne-Marie D'Aoust, bureau A-3445
Anne Saris, bureau W-2480
Disponibilité des professeures: Sur rendez-vous
Courrier électronique: profdaoust@gmail.com
saris.anne@uqam.ca

** Afin d'assurer un suivi optimal et éviter toute confusion, veuillez inclure les deux professeures dans toute communication électronique en lien avec le cours. **

Descriptif du cours

Ce séminaire examinera les dimensions genrées des conflits armés ainsi que de divers enjeux de sécurité contemporains. Il propose d'analyser comment les femmes et les hommes sont victimes des processus de sécurisation et de militarisation, mais également comment elles et ils exercent leur pouvoir d'agence (agentivité) au sein de ceux-ci. Plus encore, il mettra en lumière les relations de genre et les présupposés normatifs concernant la masculinité et la féminité qui sous-tendent diverses politiques militaires et sécuritaires, ainsi que les réponses juridiques qui leur sont apportées. Nous étudierons des enjeux aussi diversifiés que l'intervention américaine en Irak, le traitement des vétérans de guerre et l'intégration des femmes et des homosexuelLES au sein de l'armée, les violences sexuelles, le viol comme arme de guerre, la migration de mariage et les enjeux entourant les mariages forcés et arrangés, la reconstruction post-guerre et ses aspects genrés, ainsi que le terrorisme.

Ce cours est organisé selon le principe que la politique internationale et le droit public international ne sont pas distincts des dimensions épistémologiques, des théories et des concepts qui la sous-tendent. En d'autres termes, « la théorie aussi, c'est quelque chose

qui se fait, non moins que son objet. ... Elle n'est pas plus abstraite que son objet. »¹ Par conséquent, la session d'automne 2013 sera d'abord et avant tout dédiée à l'acquisition de connaissances théoriques communes propres au droit public international et aux Relations internationales (RI). Celles-ci seront mises en pratique et examinées à la lumière de cas spécifiques lors de la session d'hiver 2014.

NB : Les champs d'étude que sont le droit public international et les Relations internationales sont très largement dominés par la littérature rédigée en langue anglaise. Cela signifie que la majorité des textes à lire et à discuter en classe seront dans cette langue. Aucun texte de substitution aux textes indiqués ne sera distribué.

*** Avertissement important ***

Nous prenons pour acquis que les étudiantes et étudiants connaissent la politique de l'UQAM en matière de **plagiat**, de **tricherie** et de **fraude intellectuelle**. Vous trouverez à la fin du présent syllabus l'intégralité du règlement no. 18 sur les infractions de nature académique. **Notez que toute infraction à ces règles sera rapportée. Nul ne pourra plaider l'ignorance.**

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.uqam.ca

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

« Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de savoir qui je suis. Ce qui fait l'intérêt principal de la vie et du travail est qu'ils vous permettent de devenir quelqu'un de différent de ce que vous étiez au départ. »

Michel Foucault

Ceci est *vo*tre séminaire.

Ce séminaire repose sur la prémisse que la salle de classe n'est pas seulement un lieu où vous allez apprendre des choses *sur* l'exercice du droit public international et la politique globale: il s'agit aussi d'un lieu où vous apprenez *comment* entrer en relation avec le monde qui vous entoure et questionner son fonctionnement, ainsi que les règles qui le régissent.

Comme le relève la féministe Cynthia Enloe, la curiosité intellectuelle n'est pas le résultat d'un processus passif: «Être curieux requiert de l'énergie. Que certaines idées reçues semblent aussi attirantes doit donc être le résultat d'une forme déformée de conservation d'énergie. Si on prend pour acquis que quelque chose est "naturel" ..., on

¹ Gilles Deleuze, cité dans Dork Zabunyan, *Gilles Deleuze : voir, parler, penser au risque du cinéma*, Paris: Presses Sorbonne Nouvelle, 2006, p. 69

économise notre énergie mentale. ... Le résultat: nous imaginons qu'il n'y a rien à étudier.»²

Qu'est-ce que cela implique pour vous? Cela implique qu'apprendre n'est pas l'équivalent d'un événement sportif auquel vous assistez en tant que spectateurs passifs: il s'agit plutôt du résultat d'une dynamique d'échange et de travail entre vous, vos pairs et moi. Cette approche présuppose que votre apprentissage est le résultat de la *dynamique* d'échanges et de collaboration qui s'établira entre nous tous, plutôt que votre réception passive du matériel que nous vous proposons et auquel vous serez confrontés. Notre rôle consiste donc surtout, dans le cadre de ce séminaire, à *créer un espace* où:

- 1) vous vous sentirez à l'aise pour poser des questions sur la matière couverte;
- 2) vous serez amenés à être réflexives et réflexifs par rapport à votre conception du droit public internationale et de la politique globale; et
- 3) vous serez amenés à sortir de votre zone de confort et à élargir vos horizons dans votre étude du droit public international ou des Relations internationales.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Format	Pondération	Date
1. Précis de lecture (6 – exemption pour la semaine où vous animez le séminaire)	30% (5% par précis)	Vendredi le 17 janvier 2014 Vendredi le 24 janvier 2014 Vendredi le 31 janvier 2014 Vendredi le 7 février 2014 Vendredi le 28 février 2014 Vendredi le 7 mars 2014 Vendredi le 14 mars 2014
2. Animation de séminaire – Équipes de 2 (avoir lu les textes - Mise en contexte du sujet; présentation d'un [ou deux] cas d'étude emblématique(s); animation des débats à partir notamment des précis de lectures)	30%	Selon le choix de la séance fait par l'étudiantE
3. Plan de travail en préparation de la présentation au mini-colloque de fin de session	10%	3 mars 2014
4. Travail de 15 pages qui sera présenté lors du mini colloque de fin de session	30%	28 mars 2014
5. Présentation du travail final lors du mini colloque de fin de session	10%	31 mars 2014 ou 7 avril 2014

² Cynthia Enloe, *The Curious Feminist: Searching for Women in A New Age of Empire*, Berkeley, University of California Press, 2004, 1.

STRUCTURE DU COURS

SESSION D'HIVER 2014

DATE	THÈMES
1. 6 janvier	Présentation du syllabus et de la structure de la session d'hiver
2. Semaine du 13 janvier	<u>Rencontres individuelles obligatoires:</u> suivi sur les travaux et sur les objectifs individuels
3. 20 janvier	Genre et conflits armés: au-delà de l'armée
4. 27 janvier	Droit international humanitaire: les crimes sexuels et sexospécifiques
5. 3 février	Reconstruction post-conflit: l'implication des femmes dans les processus de justice transitionnelle
6. 10 février	Interventions humanitaires et opérations de maintien de la paix
7. Semaine du 17 février	<u>Rencontres individuelles obligatoires:</u> Confirmation du sujet de travail final et discussions sur le plan de travail lié au mini-colloque
8. 24 février	SEMAINE DE LECTURE
9. 3 mars (Remise du plan de travail)	Droit des réfugiés et immigration face au genre
10. 10 mars	Femmes, genre et enjeux environnementaux
11. 17 mars	Agentivité, santé reproductive et travail du sexe comme enjeu international
12. 24 mars	<u>Rencontres individuelles obligatoires:</u> Suivi sur le travail final
13. 31 mars	Colloque étudiant I : Présentation des travaux en panels
14. 7 avril	Colloque étudiant II : Présentation des travaux en panels
15. 14 avril	CONGÉ DE PÂQUES

PLAN DU COURS ET LECTURES OBLIGATOIRES

Il n'y a aucun texte ou recueil à acheter. Sauf exception, les lectures sont toutes disponibles électroniquement sur le blog du cours via la bibliothèque de l'UQAM. Les lectures non disponibles électroniquement vous seront fournies par les professeurs.

6 janvier - Présentation du syllabus et de la structure de la session d'hiver -

13 janvier – PAS DE COURS, RENCONTRES INDIVIDUELLES OBLIGATOIRES AU COURANT DE LA SEMAINE - RÉTROACTION SUR LES TRAVAUX PRÉCÉDENTS

20 janvier - Genre et conflits armés: au-delà de l'armée

Questions pour guider vos lectures: Quelles normes genrées expliqueraient, selon-vous, le silence entourant les violences perpétrées contre les hommes en situation de conflits? Considérez-vous que le texte de Carpenter constitue un apport féministe à la littérature? Si oui, de quelle façon, et si non, pourquoi? Les compagnies de sécurité privées sont souvent perçues comme étant "hyperm masculinisées" et non légitimes par rapport à l'armée. Qu'en pensez-vous? Croyez-vous qu'il existe différents types de masculinités, notamment entre celles promues au sein de l'armée et au sein des compagnies de sécurité privées? S'agit-il d'un continuum ou de réalités totalement différentes?

- R. Charli Carpenter, « Recognizing Gender-Based Violence Against Civilian Men and Boys in Conflict Situations », *Security Dialogue*, vol. 37, no. 1, 2006, p. 83-103. [20 p.]
- Ana Filipa Vrdoljak, « Women and Private Military Security Companies », dans F. Francioni et N. Ronzitti (dir.), *War by Contract: Human Rights, International Humanitarian Law and Private Contractors*, Oxford : Oxford University Press, 2011, p. 280-298. [18 p., interligne double]
- Paul Higate, « "Cat Food and Clients": Gendering the Politics of Protection in the Private Militarised Security Companies », Londres: School of Sociology, Politics and International Studies, University of Bristol, Working paper no. 08-11, 2012. Disponible [en ligne]:<http://www.bristol.ac.uk/spais/research/workingpapers/wpspaisfiles/higate-08-11.pdf> (27 décembre 2013) [22 p., interligne double]
- Stemple Lara, « Male Rape and Human Rights », (2009) 60 *Hastings Law Journal* 606 (43 p.)
- Prinsloo Aidan, « Male sexual violence Part II : the story of rape as a weapon of war in the drc » *Consultancy Africa Intelligence's*, sept 2011 (3 p.)

27 janvier - Droit humanitaire international: les crimes sexuels

Questions pour guider vos lectures: Quels sont les principaux écueils, selon-vous, à la reconnaissance d'une pleine responsabilité dans le cadre de poursuites pour crimes sexuels? Les défis sont-ils les mêmes pour les femmes que pour les hommes, selon vous? Quels sont les différents enjeux politiques qui entourent la question du mariage forcé? Est-ce que le mariage forcé est un crime sexuel spécifique, selon vous ?

- Sahla Aroussi, « Women, Peace and Security: Addressing Accountability for Wartime Sexual Violence », *International Feminist Journal of Politics*, vol. 13, no. 4, 2011, p. 576-593.
- Sandesh Sivakumaran, « Sexual Violence against Men in Armed Conflict », *The European Journal of International Law*, vol. 18, no. 2, p. 253-276.
- Bunting, Annie. « 'Forced Marriage' in Conflict Situations: Researching and Prosecuting Old Harms and New Crimes » (2012) 1:1 *Can J Hum Rts* 166 (21 pages).
- Palmer, Amy. « An Evolutionary Analysis of Gender-Based War Crimes and the Continued Tolerance of "Forced Marriage" » (2009) 7:1 *Northwestern J Int'l Hum Rts* 133 (28 pages).
- Sacouto and Katherine Cleary « The importance of effective investigation of sexual violence and gender-based crimes at the icc » (2009) 17 *Am U J. Gender Soc. Pol'y & L* 337 (24 pages).

3 février - Reconstruction post-conflit: dimensions genrées des processus de justice transitionnelle

Questions pour guider vos lectures: Le genre est-il, selon-vous, une dimension incontournable des processus de reconstruction post-conflits? Intervenir sur les relations de genre serait-il, au contraire, une forme d'imposition extérieure qui serait problématique? Que pensez-vous du fait d'intervenir sur la construction de la masculinité comme stratégie politique dans le cadre de reconstruction post-conflit ? Le nationalisme et/ou l'ethnicité sont-ils nécessairement genrés et s'expriment-ils nécessairement au détriment des femmes?

- Kimberly Theidon, « Reconstructing Masculinities: The Disarmament, Demobilization, and Reintegration of Former Combatants in Columbia », *Human Rights Quarterly*, vol. 31, no. 1, 2009, p. 1-34.
- Lori Handrahan, « Conflict, Gender, Ethnicity and Post-Conflict Reconstruction », *Security Dialogue*, vol. 35, no. 4, p. 429-445.
- Ní Aola'ín Fionnuala, « Advancing Feminist Positioning in the Field of Transitional Justice » (2012) 6 *International journal of transitional justice* 205 (24 pages).
- Hamber Brandon, « Masculinity and transitional justice : an exploratory essay » (2007) 1 :3 *International journal of transitional justice* 375 (22 pages)

Texte optionnel pour une mise en contexte:

- Elaine Zuckerman and Marcia Greenberg « The Gender Dimensions Of Post-Conflict Reconstruction: An Analytical Framework For Policymakers » (2004) 12 :3. Gender and Development, An Oxfam Journal (16 pages)

10 février - Interventions humanitaires et opérations de maintien de la paix

Questions pour guider vos lectures: L'efficacité des opérations de maintien de la paix est-elle, dès le départ, destinée à être problématique si on considère que celles-ci sont menées par des armées d'abord et avant tour formées pour la conduite de la guerre? Croyez-vous que les opérations de maintien de la paix sont davantage une source de sécurité que d'insécurité? Pour qui, exactement? La présence accrue de femmes au sein d'opérations de maintien de la paix est-il une stratégie efficace de l'ONU, selon vous, pour limiter l'insécurité potentielle créée par le déploiement de troupes?

- Paul Higate et Marsha Henry, « Engendering (In)Security in Peace Support Operations », *Security Dialogue*, vol. 35, no. 4, 2004, p. 481-498.
- Olivera Simic, « Does the Presence of Women Really Matters ? Toward Combating Male Sexual Violence in Peacekeeping Operations », *International Peacekeeping*, vol. 17, no. 2, 2010, p. 188-199.
- Spencer Sarah W, « Making peace : preventing and responding to sexual exploitation by united missions peacekeepers » (2005) *Journal of Public and international affairs* (15 pages)
- Defeis Elizabeth, « UN peacekeepers and sexual abuse and exploitation : an end to impunity » (2008) *7 Wash U Global Stud L Rev* 185 (30 pages)

Textes optionnels pour une mise en contexte :

- United Nations Secretariat, Secretary General's bulletin on special measures for the protection from sexual exploitation an sexual abuse (ST/SGB/2003/13) October 9 2003, S2.1
- Rasmussen Jane, Monuc, sexual exploitation and abuse end of assignment report, 2005 (7 pages)
- Lutz Catherine, "Conduct and Discipline in UN Peacekeeping Operations: Culture, Political Economy and Gender - Report submitted to the Conduct and Discipline Unit Department of Peacekeeping Operations United Nations " October 19, 2009 (23 pages)

**17 février - PAS DE COURS, RENCONTRES INDIVIDUELLES
OBLIGATOIRES AU COURANT DE LA SEMAINE**

24 février - SEMAINE DE LECTURE
--

3 mars - Droit des réfugiés et immigration face au genre

Questions pour guider vos lectures: Quelles normes genrées ont eu un impact bien réel sur le traitement de Christina Madrazo? Quelles dimensions liées à la sécurité affectent directement l'expérience des migrantEs réfugiés homosexuels, lesbiennes et transsexuel(le)s? Ces considérations sécuritaires sont-elles similaires ou différentes que les migrantEs hétérosexuels, selon vous?

- Alisa Solomon, « Trans/Migrant : Christina Madrazo's All-American Story », dans Eithne Luibheid, Lionel Cantu Jr. (dir.), *Queer Migrations : Sexuality, U.S. Citizenship, and Border Crossings*, Minnesota: University of Minnesota Press, 2005, p. 3-29.
- Laurie Berg et Jenni Millbank, « Constructing the Personal Narratives Of Lesbian, Gay and Bisexual Asylum Claimants », *Journal of Refugee Studies*, vol. 22, no. 2, 2009, p. 195-223.
- LaViolette Nicole, « UNHCR Guidance note on refugee claims relating to sexual orientation and gender identity : a critical commentary » (2010) 22 Int L refugee law 173 (36 pages)
- Firth Georgina and Mauth Barbara, « Refugee law, gender and the concept of personhood » (2013) 25 Intl J Refugee law 470 (32 pages)
- UNHCR, “the protection of lesbian, gay, bisexual, transgender and intersex, asylum-seekers, and refugees : a Discussion Paper Prepared for a UNHCR Roundtable on Asylum-Seekers and Refugees Seeking Protection on Account of Their Sexual Orientation and Gender Identity”, 30 September – 1 October 2010, Geneva Division of International Protection-Geneva 22 September 2010 (18 pages).

Optionnels:

- Jenkins Ellen A, « Taking the square Peg out of the Round Hole : adressing the misclassification of transgender asylum seekers » (2009-2010) 40 Golden Gate UL 67 (30 pages)
- Saxena Monica, « More than semantics : the case for an expansive definition of persecutions in sexual minority asylum claims » (2005-2006) 12 Mich. J. Gender & L 331 (22 pages)
- Extraits de ICHR – Ghent University « Hidden violence is a silent rape : prevention of sexual & gender-based violence against refugees & asylum seekers in Europe : a participatory Approach report », Recommendations, 2008 pp 140 à 147 (7 pages).

10 mars – Femmes, genre et enjeux environnementaux

Questions pour guider vos lectures: Comment définiriez-vous l'écoféminisme? Les enjeux environnementaux ou notre rapport à l'environnement sont-ils genrés, selon vous? Si oui, en quoi cela entraîne-t-il des conséquences? Lier ensemble « environnement et féminisme » revient-il nécessairement à adopter une position problématique essentialiste où les femmes sont liées au pacifisme, à la nature, aux traditions et aux émotions, alors que les hommes seraient liés aux conflits, à l'exploitation, la technologie, le progrès et la rationalité? Quels sont les avantages d'adopter une position écoféministe, plutôt que simplement environnementaliste?

- Bina Agarwal, « The Gender and Environment Debate: Lessons from India », *Feminist Studies*, vol. 18, no. 1, 1992, p. 119-158.
- Niamh Moore, « Eco/Feminism, Non-Violence and the Future of Feminism », *International Feminist Journal of Politics*, vol. 10, no. 3, 2008, p. 282-298.
- Stacy Alaimo, « Ecofeminism without Nature ? Questioning the Relation between Feminism and Environmentalism », *International Feminist Journal of Politics*, vol. 10, no. 3, 2008, p. 299-304.
- Catriona Mortimer-Sandilands, « Ecofeminism on the Edge: A Commentary », *International Feminist Journal of Politics*, vol. 10, no. 3, 2008, p. 305-313.
- McLeod-Kilmurray Heather, « An ecofeminist legal critique of canadian environmental law : the case study of genetically modified foods » (2009) 26 Windsor Rev Legal & Soc issues 129 (50 pages).

17 mars - Agentivité, santé reproductive et travail du sexe comme enjeu international : conférencier

- **Conférencier sur l'affaire : Canada (Procureur général) c. Bedford, 2013 CSC 72**

Lectures :

- **Canada (Procureur général) c. Bedford, 2013 CSC 72 (93 pages)**
- **Info sheet on the case by the organization Stella**
www.powerottawa.ca/stellaInfoSheetBedford3 (6 pages)

24 mars - PAS DE COURS, RENCONTRES INDIVIDUELLES OBLIGATOIRES AU COURANT DE LA SEMAINE : Rétroaction et suivi sur l'écrit de 15 pages qui doit être présenté oralement dans le cadre du mini-colloque.

31 mars - Colloque étudiant I : Présentation des travaux en panels

7 avril- Colloque étudiant II : Présentation des travaux en panels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Précis de lecture - 30%

À chaque semaine, vous devrez écrire des réponses – que nous nommons « précis de lectures » (en quelque sorte des « response papers » ou une entrée de blogue). Ces précis correspondront à vos réponses aux lectures assignées, à savoir les réflexions critiques que les lectures auront suscitées chez vous. Ces précis de lecture serviront de base pour les discussions des séminaires. **Attention, il ne s'agit pas de résumés de lecture! Nous prenons pour acquis que vous faites les lectures.** Par conséquent, votre précis de lecture doit refléter une réflexion critique de votre part. Celle-ci peut être inspirée d'une ou de plusieurs des questions indiquées dans le syllabus pour guider vos lectures hebdomadaires, mais cela n'est pas obligatoire. **Il n'est pas obligatoire que ce précis couvre toutes les lectures, mais vous devez au moins couvrir trois textes par précis.**

- Votre précis doit obligatoirement se terminer par deux questions (qui n'ont pas à être liées à votre commentaire). Ces questions peuvent être directement adressées à vos collègues ou bien refléter des interrogations que vous avez en lien avec la matière lue.
- Notez bien que ces précis doivent être d'**environ une page à simple interligne** (vous pouvez en faire plus si vous vous sentez inspiréE par le sujet de la semaine, il n'y a pas de limite tant que votre précis ne dépasse pas l'équivalent de 2 pages à simple interligne). Ces précis ne sont évidemment pas aussi « polis » qu'un travail de session: ils devraient refléter vos notes de lectures et vos réflexions personnelles lors de vos lectures. La nature de l'exercice fait en sorte que vos réflexions seront plus personnelles, réflexives et informelles qu'elles ne le seraient dans le cadre d'un travail.
- Chaque semaine, vous allez inscrire ces « précis » sur le blogue du cours que nous avons créé à l'adresse suivante : pol8915.wordpress.com. **Votre précis doit être disponible sur le blogue au plus tard à 17h00 le vendredi précédant le séminaire,**
- **Après deux précis non envoyés, vous perdrez tous vos points consacrés aux précis (soit 30% de la note finale).**

Vous pouvez également, dans votre propre précis, réagir aux commentaires de vos collègues qui ont déjà envoyé leurs précis.

2- Animation de séminaire – 30%

Vous devez prendre en main la direction du séminaire. Cela implique que vous devez non seulement faire les lectures obligatoires de la semaine, mais également prendre connaissance des précis de lecture de vos collègues et des questions posées.

L'objectif n'est évidemment pas de poser toutes les questions de tous les précis ! Il s'agit pour vous d'identifier, dans un premier temps, quels sont les thèmes/enjeux/questions qui VOUS touchent et VOUS intéressent et que vous voudriez couvrir en classe.

De là, vous devez organiser la séance en vous inspirant des précis de vos collègues et de vos questions. Il ne s'agit pas de passer chaque texte au peigne fin, l'un après l'autre: il s'agit pour vous d'identifier des thèmes ou des questions qui nous permettront d'aborder tous les textes. Des thèmes particuliers ressortent-ils des précis? Y a-t-il un texte en particulier avec lequel la plupart des collègues sont en accord/en désaccord ? Pourquoi ?

Un défi de la direction de séminaire est d'interpeller directement vos collègues en lien avec leurs précis. Par exemple : « Dans ton précis, tu dis X, mais Y dit Z. Pourquoi penses-tu qu'il/qu'elle a tort ? » ; « X mentionne dans son précis qu'il pense que l'aide au développement est inutile, mais je ne suis pas d'accord. Voici pourquoi :... ». Deux étudiantEs semblent-ils avoir des opinions diamétralement opposées? Confrontez-les: « Tu dis que le concept de gouvernementalité est peu utile pour comprendre la politique internationale, mais X indique qu'il pense que c'est LE concept le plus important aujourd'hui. Pourquoi? »

Critères d'évaluation :

1- Présentation de la séance en lien avec le thème « femmes, genre et sécurité » (entre 30 et 40 minutes)

- a. Pertinence de la présentation : des liens avec le thème du cours sont-ils présentés ? Le sont-ils faits de manière convaincante ?
- b. Des thèmes, problématiques ou enjeux centraux en lien avec la séance sélectionnée sont-ils soulevés ?
- c. Des éléments pertinents sont-ils utilisés, qui permettent de démontrer une maîtrise des textes (concepts-clés, définitions, polémiques soulevés, débats entre deux positions, etc.) ?
- d. Démonstration d'une recherche allant au-delà des textes ?
- e. Présentation de matériel pédagogique pertinent et utile pour la classe: diapositives, PowerPoint, extraits vidéos ou sonores, statistiques, organisation de simulations, etc.

2- Animation de la séance

- a. Démontrez-vous une bonne connaissance des précis de vos collègues ?
- b. Vos questions suscitent-elles des discussions de la part de vos collègues ?
- c. Touchez-vous à au moins deux textes lors des discussions ?
- d. Êtes-vous capable de rebondir sur les interventions de vos collègues?

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514-987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18

Article 2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.

b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.